

Rapport du président 2019

Association du bassin versant du lac Blue Sea

L'Association du bassin versant du lac Blue Sea existe maintenant depuis 10 ans comme association de bénévoles dédiée à la protection et la mise en valeur pour les générations futures des bassins versants du lac et du ruisseau Blue Sea. Depuis sa formation en 2009, trois grands principes guident les activités de l'Association : le respect de la science et de ses applications propres aux enjeux de l'environnement de bassins versants; l'attention aux soucis et aux priorités de nos membres; et, la détermination de conserver une relation de travail constructive et collaborative avec nos partenaires municipaux et régionaux.

L'association a pu mener à bien un programme d'activités ambitieux grâce au soutien des membres, un noyau de bénévoles engagés et un conseil d'administration très actif, aucun de ses membres n'ayant reçu de compensation pour le travail de l'Association. Les activités ont été financées principalement par les cotisations et les dons de nos membres et par les contributions annuelles de nos deux municipalités partenaires de Blue Sea et de Messines.

Cependant, des membres ont fait valoir la possibilité d'augmenter la capacité financière de l'Association si les fonds qui lui sont donnés étaient déductibles d'impôt. Notre trésorier, John Turnbull, a donc exploré cette question avec l'Agence du revenu du Canada et, en octobre 2018, l'Association a été reconnue comme organisme de bienfaisance. Un reçu pour fins d'impôt peut maintenant être émis pour les dons de 20 \$ et plus (excluant les cotisations). La capacité de collecte de fonds de l'Association pour ses projets s'en trouve améliorée.

Parallèlement, l'Association a redoublé d'efforts pour s'attaquer au problème du myriophylle à épi dans le lac Blue Sea. Avec le soutien financier de nos deux municipalités partenaires, l'Association a chargé l'agence régionale pour l'environnement, ABV des 7, d'aider à l'installation de toile de jute biodégradable sur quatre aires distinctes du lac Blue Sea, d'une superficie totale de 18 015 m². Le permis du gouvernement du Québec pour l'installation de la toile cette année a été obtenu début juin, sous réserve de conditions strictes concernant le matériel utilisé, la méthode d'installation et le suivi requis. Le coût prévu de ce projet est actuellement estimé à 90 000 \$, montant à partager entre l'Association et les municipalités de Blue Sea et de Messines. L'Association est à la recherche d'un financement externe pour ce projet, mais sa réalisation pourrait éventuellement nécessiter des efforts de collecte de fonds, incluant un appel de contribution auprès de nos membres.

L'installation correcte de la toile de jute aux endroits désignés est une opération délicate qui requiert l'intervention de plongeurs qualifiés, d'employés de soutien, de bateaux et d'autres équipements. Le travail doit être effectué avant septembre. Un comité technique impliquant l'Association et des représentants des deux municipalités a été formé pour planifier et superviser ce projet.

À ce stade, le projet de toile de jute est expérimental. Il n'existe aucune méthode éprouvée pour éradiquer, voire pour contrôler efficacement le myriophylle à épi, que l'on trouve maintenant dans

plus de 200 lacs à travers le Québec. Nos efforts ne visent pas uniquement à contenir le problème dans certaines des zones les plus gravement infestées du lac Blue Sea, mais également à acquérir des connaissances que nous pouvons partager avec d'autres sur la façon de traiter cette espèce envahissante. En conséquence, un élément important de ce projet consistera à surveiller et à rendre compte de l'efficacité de la toile de jute au cours des prochaines années.

Pendant ce temps, l'Association poursuit ses efforts pour contrôler la propagation du myriophylle à épi par d'autres moyens. Plus de 100 bouées jaunes et d'autres balises plus grandes identifient les plus grandes concentrations de myriophylle et une nouvelle signalisation, plus frappante, exhorte les plaisanciers et les pêcheurs à éviter ces zones.

En outre, pour empêcher l'introduction d'autres espèces envahissantes dans nos lacs et nos voies navigables, le programme de lavage obligatoire des bateaux préconisé par l'Association et mis en œuvre par Blue Sea et Messines en est maintenant à sa troisième année; il reçoit un large soutien et suscite l'intérêt du public. Les deux municipalités sont fermement engagées à poursuivre le programme et ont pris des mesures chaque année pour l'améliorer. Les inspecteurs patrouillent les lacs et les terrains de stationnement pour s'assurer du respect de la réglementation, et les violations ont fait l'objet de poursuites avec succès à Cour municipale du Québec. Entre temps, d'autres juridictions en prennent acte et cherchent à imiter le leadership démontré par l'Association et les municipalités dans cet effort.

Néanmoins, les lacs et les voies navigables du bassin versant du lac Blue Sea et d'autres zones de la région restent vulnérables. La navigation de plaisance, pour la pêche et à d'autres fins, reste une activité populaire, les bateaux se déplaçant fréquemment et facilement d'un plan d'eau à un autre. Malgré un lavage en profondeur des bateaux et les meilleures pratiques environnementales, ils risquent d'introduire d'autres espèces envahissantes dans notre région. Il faut donc une vigilance constante, une collaboration entre les autorités locales et les parties prenantes, ainsi que la mise en œuvre par le gouvernement de politiques plus générales pour soutenir une meilleure gestion de l'environnement.

Les niveaux d'eau du lac Blue Sea ont fait l'objet de nombreux échanges au sein du conseil d'administration de l'Association et avec les autorités municipales locales. On reconnaît qu'il s'agit d'un problème complexe sans solution facile. Le conseil a retenu la position selon laquelle l'Association continuera à surveiller la situation et à engager un dialogue constructif avec les municipalités sur le sujet.

En tant que président, j'ai bénéficié énormément du soutien et de l'engagement actif d'un solide conseil d'administration et de nos excellentes relations de travail avec les maires, le conseil et le personnel de Blue Sea et de Messines. J'apprécie également les commentaires et les suggestions que nous recevons de nos membres et leur soutien constant du travail de l'Association par le biais de leurs cotisations, de leurs contributions financières et de bénévolat et, surtout, de leur amitié.

Francis LeBlanc